

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2014

BILAN DE LA RENTREE ET MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Christine Jacquot présente le bilan de la rentrée 2014/2015 et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui se résume ainsi :

Ecole

64 enfants sont inscrits à l'école :

-
- Cycle 1 (Mme Pachoud, Directrice,
Nadine Fernandez, ATSEM) 26 (7 PS, 9 MS et 10 GS)
- Cycle 2 (Mme Porciero) 13 (6 CP et 7 CE1)
- Cycle 3 (M. Guillot) 25 (14 CE2, 7 CM1 et 4 CM2)

Activités périscolaires

4 groupes de 16 enfants ont été créés avec répartition par âge.

4 intervenants assurent les activités :

- Nadine Fernandez (activités manuelles)
- Amandine Meunier (art créatif)
- Carine Michel (sport)
- Marie-Hélène Turc (atelier bricolage).

4 bénévoles accompagnent et assistent les intervenants : Annie Barre, Françoise Carrier, Christine Favier et Nicole Roudier.

Cantine et garderies périscolaires

Une moyenne de 25 enfants fréquente chaque jour la cantine (Marie-Hélène Turc, Martine Choulet et Anne-Sophie Picchioni).

Une moyenne de 15 enfants sont inscrits à la garderie du matin (Nadine Fernandez assistée de Martine Choulet pour effectif supérieur à 12) et une moyenne de 10 enfants à celle du soir (Marie-Hélène Turc et Martine Choulet).

Transport scolaire

31 enfants sont inscrits :

- La Ville + arrêt « Rambaud » 10
- La Côte du Crozet 4
- Le Buya 7
- Les Liorats 10

La mise en application des consignes de sécurité se déroule bien.

DESSERTE DU HAUT DEBIT INTERNET SUR LA COMMUNE

Le Maire présente le projet du Conseil Général qui consiste à raccorder en fibre optique l'ensemble des foyers, sites publics et entreprises de l'Isère d'ici 2027.

En attendant, le Département ambitionne de couvrir la commune en haut débit. Au plus tard, d'ici fin 2015, le Département compte moderniser et étendre son réseau Wifi pour offrir des débits à 20 Mb/s aux particuliers et jusqu'à 100 Mb/s aux entreprises.

Pour rappel, la commune est couverte par 2 micro-stations Wifi depuis 2009 (route forestière et clocher de l'Eglise).

Tout ce projet est conditionné à un accord entre la Communauté de Communes de La Mure et le Conseil Général courant novembre. Si accord, la Mairie se rapprochera du Conseil Général pour avoir un échéancier plus précis du développement.

Isabelle Barruel et Céline Galluccio ont organisé une pétition auprès des hameaux situés en zone blanche qui a recueilli une trentaine de signatures.

RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LOCATION D'UNE PARTIE DU HANGAR DE M. BATTAIL

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune loue depuis 2004 à M. BATTAIL une partie de son hangar pour entreposer du matériel communal moyennant une redevance annuelle de 960 €. Il convient de renouveler ce bail pour une durée maximale de 9 ans à compter du 1^{er} janvier 2015. Le Maire propose de fixer le loyer à 1.060 €/an.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le renouvellement du bail et le montant du loyer.

SOUTIEN FINANCIER A LA COMMUNE DE CHANTELOUVE

Suite aux intempéries du 3 août 2014 et aux lourds dégâts sur la commune de Chantelouve, le Maire propose au Conseil Municipal un geste de solidarité sous forme d'une subvention de 1.500 €.

Accord unanime du Conseil Municipal.

POINT SUR LES TRAVAUX 2014

David Picchioni présente les différents travaux effectués depuis le début de mandat :

✓ Ecole

- Aménagement de la cour	3.018 €
- Mise en place d'un fronton multi sport	9.115 €
- Sécurisation des abords de l'école	4.049 €
- Aménagements du local de la garderie	<u>5.519 €</u>
	21.701 €

✓ Stade

- Travaux de réaménagement des abords	28.792 €
- Réfection réseau eaux usées vers stade	<u>10.225 €</u>
	39.017 €

On attend le montant correspondant à des plus-values (grillage et raccordement des vestiaires au réseau d'eaux usées).

✓ Achat de terrains

- Terrain issu de la zone réservée au POS (3780 m ² à 0.40 €)	1.510 €
- Honoraires notariés liés aux achats (estimation)	<u>800 €</u>
	2.310 €

Après un tour de table, le Conseil Municipal fixe les travaux qu'il faudrait réaliser avant la fin de l'année, à savoir :

- Récupération des eaux pluviales à la cime du chemin des Liorats (**priorité**),
- Mise en place d'un abri bus aux Liorats,
- Entretien annuel de la voirie communale,
- Campagne d'élagage des haies communales,
- Réfection des escaliers d'accès du stade à l'entrée de la salle polyvalente et des escaliers d'accès du parking de la cime des Blais au lotissement de la Condamine.

L'ensemble de ces travaux est en cours de chiffrage.

PRESENTATION DES PROJETS FUTURS

Le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet d'aménagements de sécurité à prévoir dès l'année prochaine :

- liaison des hameaux des Blais et de la Ville par un cheminement piéton et vélo par le chemin existant à la sortie du chemin du Pré Badier avec aménagement d'une bande le long de la route départementale sur le terrain de M. Paul Rebreyend qui a émis un accord de principe. Un îlot directionnel est également prévu à l'intersection du chemin du Buya et de la route départementale en vue de ralentir la circulation routière et optimiser ainsi la sécurité des piétons et des cyclistes.
- Sécurisation du hameau « les Ripeaux » : création d'un cheminement piéton avec muret en gabion en face de l'abri bus des Ripeaux jusqu'à la première habitation.

Ces travaux font l'objet de subventions du Conseil Général et de l'Etat.

Le Maire présente également un projet à plus long terme qui consiste à récupérer le logement communal de la Ville (à l'expiration du bail) en vue de la création d'un commerce de proximité. Ce projet fera l'objet de la création d'une commission de travail spécifique.

La Mairie précise également qu'il est important de finaliser le raccordement des hameaux à la station d'épuration. Il est convenu de planifier ces travaux dans les mois à venir pour les prochaines années.

La parole aux élus

- Boîte à idées : souhait de voir installer un panier de basket derrière la salle polyvalente, création d'un local pour les jeunes.
- Souhait de mettre en place une numérotation des maisons aux Liorats (pour les livraisons notamment).
- Travailler sur l'embellissement du village (aux entrées notamment).

Avant de lever la séance, la parole est donnée au public présent

- L'absence de matérialisation au sol pour l'arrêt bus aux Ripeaux (sens descendant) (depuis la réunion, l'intervention a été commandée).
- Nécessité de créer une zone spécifique au dépôt de pierres et cailloux.
- Rappel de l'absolue nécessité d'entretenir très régulièrement l'aire de jeux située à l'entrée du chemin des Liorats.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 45.